



Saint Denis, le 1<sup>er</sup> juin 2007

Les 7 organisations syndicales représentées à Generali demandent à Monsieur Claude Tendil d'ouvrir des négociations sur la base des revendications :

- Une augmentation générale des salaires de 2,5 %
- Un minimum annuel de 700 €
- Une prime exceptionnelle de 1.500 €

Malgré les débrayages massifs du 24 mai en région parisienne et en province, la Direction Générale continue d'ignorer la demande des salariés et des syndicats. Cette attitude nous conduit à appeler à un nouveau débrayage national, le jour de la réunion du comité central d'entreprise (CCE).

Des rassemblements auront lieu partout en France.

**Le débrayage national  
aura lieu le mardi 5 juin  
de 10 h 30 à 11 h 30  
avec rassemblement  
dans la cour d'Innovatis**

Les représentants syndicaux et les élus du CCE rejoindront les salariés rassemblés à Saint-Denis à 10 h 30 et feront des propositions pour la poursuite de notre action si la Direction Générale n'accepte pas l'ouverture immédiate des négociations salariales sur les revendications des salariés.

*Les organisations syndicales rappellent que tout salarié peut et doit participer à ce débrayage en toute légalité. Dès lors que les organisations syndicales en prennent la responsabilité, l'employeur ne peut jamais s'opposer à la participation à un débrayage.*

**Monsieur Claude Tendil doit accepter l'ouverture des négociations salariales sur les revendications des salariés !**

**Nous comptons sur votre participation massive  
mardi 5 juin de 10 h 30 à 11 h 30.**